

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 21/04/26 – PV N°32

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Jean-Luc GARCIA, Miguel GONZALEZ, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD

Excusés : Katsiaryna GOZZO, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

SENIORS

CORRESPONDANCE

FC THUIR : du 20/04/26, demandant pourquoi le match de ½ Finales de Challenge Bazataqui THUIR 2 / BOMPAS a été fixé au 14/05/26 (et non au 03/05). La Commission rappelle comme stipulé dans le PV de sa précédente réunion, que cette rencontre doit se jouer le 14/05 compte tenu que l'US BOMPAS a un match de rattrapage le 03/05/26

MATCH A JOUER

Compte tenu que le match D2 ALLER remis et inversé du 01/02/26 BAGES VILLENEUVE / CERDAGNE s'est joué sur le terrain du FC BAGES VILLENEUVE le 05/04/26, le match RETOUR doit se jouer le 26/04/26 sur le terrain du FC CERDAGNE :

- à ce titre le match D2 du 26/04/26 CERDAGNE / BAGES VILLENEUVE se jouera le 26/04 à 15h00 à OSSEJA (Art. 8 RG du District).

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

MATCH A JOUER

Le match D4 P/A du 19/04/26 FC VINCA / OCP 3, non joué pour terrain impraticable (décision arbitrale), est fixé au : mercredi 06/05/26 (OCP 3 a un match de rattrapage le 03/05/26 – fin du championnat le 10/05/26 – Eclairage de Vinça Homologué).

AMENDE

FC CERDAGNE : 100€ - forfait d'équipe notifié avant la rencontre sur le match D2 du 19/04/26 FC CERDAGNE / FC CERET.

La Commission des Championnats tient à préciser que **la publication erronée publiée** sur les réseaux sociaux concernant les **1/4 et 1/2 Finales de Coupe du Roussillon Séniors n'a aucune valeur officielle. Seul le tirage des 1/2 finales publié sur le site internet du district et dans l'OFFICIEL 66 est à prendre en compte.**

JEUNES

Coupe du Roussillon U19

- Les tirages ont été effectués par Mr Louis NIFOSI

Clubs présents : CANET RFC et ATAC OC

Match de cadrage N°2 du 03/05/26

CANET	THUIR
-------	-------

1/2 Finales le 14/05/26

ALBERES ARGELES	RIVESALTES
ATAC OC	CANET OU THUIR

- Ces matches peuvent se jouer en semaine avant le 14/05 sur accord écrit des deux clubs

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

REPROGRAMMATION MATCHES

Compte tenu des impératifs des Championnats U17 et de la Coupe du Roussillon U17, la Commission prend note que le match de :

- ¼ de Finale Coupe du Roussillon U17 CLAIRA ST LAURENT / PHOENIX CATALANS se jouera le jeudi 07/05 à 20h30.

½ FINALES CR U17 ET U19

La Commission demande au Comité Directeur de positionner des Délégués de match sur les ½ Finales Catégories Jeunes U17 et U19.

AMENDES

FC PIA : 100€ - forfait d'équipe notifié avant la rencontre sur le match U15 D2 du 18/04/26 ENT. CERET VALLESPYR / FC PIA.

ASC ST NAZAIRE : 50€ - forfait d'équipe notifié avant la rencontre sur le match U13 Animation P/A du 18/04/26 AS PRADES / ASC ST NAZAIRE.

LES CHAMPIONS ST JACQUES : 200€ - forfait général de l'équipe U13 Animation P/A (forfait enregistré sans retrait de points : Titre III - LES RENCONTRES / FORFAIT Article 2 – règlements généraux du district des P-O).

FC CERDAGNE : 100€ - forfait d'équipe notifié avant la rencontre sur le match U17 Territoire du 18/04/26 FC CERDAGNE / ENT. VALLESPYR ASPRES.

OC PERPIGNAN : 100€ - FMI du match U17 D1 OCP / ELNE 2 du 19/04 non parvenue sans feuille de match papier (après rappels par mails du secrétariat).

Président
J-C DELATRE



Le Secrétaire
Régis SANCHEZ

